

## **Exigences professionnelles minimales pour l'obtention de l'autorisation de former des gestionnaires en intendance CFC et employées en intendance / employés en intendance AFP selon l'article 10 de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale**

*Les exigences professionnelles minimales posées aux formateurs sont remplies par toute personne justifiant des qualifications suivantes:*

- **Certificat fédéral de capacité de gestionnaire en intendance, avec au minimum 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation qu'ils dispensent**
- **Certificat fédéral de capacité de gestionnaire en économie familiale, avec au minimum 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation qu'ils dispensent**
- **Certificat fédéral de capacité dans une profession apparentée avec les connaissances professionnelles requises propres aux gestionnaires en intendance CFC et au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation dispensée, comme:**
  - Spécialiste en hôtellerie CFC
  
- **Titre relevant d'une formation professionnelle supérieure du domaine de l'intendance comme :**
  - Responsable du secteur hôtelier–intendance BF (EP)
  - Responsable d'exploitation en facility management diplômé/e (ES)
  - Chef/fe du secteur hôtelier-intendance DF (EPS)
  - Dirigeant/e diplômé/e en Facility Management (Prilly) DF (EPS)
  
- **Les personnes titulaires d'un diplôme correspondant d'une haute école spécialisée et justifiant d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation qu'elles dispensent.**
  - Bachelor of Science en facility management
  
- **Personnes avec une formation, portant un ancien nom de profession ou avec une formation qui n'existe plus sous cette forme :**
  - Assistant/e en restauration et hôtellerie qualifié/e (CFC)
  - Assistant/e d'hôtel qualifié/e (CFC)
  - Intendant/e (en hôtellerie et restauration) BF (EP)
  - Intendant/e du secteur hôtelier d'établissement BF (EP)
  - Intendant/e du secteur hôtelier d'établissement (ESEF)
  - Intendant/e du secteur hôtelier d'établissement diplômé/e (ES)
  - Intendant/e (en hôtellerie et restauration diplômé/e) DF (EPS)
  - Economiste d'entreprise en Facility Management (HES)

Janvier 2017